

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Dépôt patronal pour le personnel professionnel de l'éducation

« Les pros refusent d'être traités comme des numéros » – Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ

Montréal, le 19 décembre 2022. – Au lendemain des dépôts patronaux pour le renouvellement des conventions collectives du personnel professionnel des centres de services scolaires francophones et des commissions scolaires anglophones, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, la FPPE-CSQ, estime que la proposition patronale est hautement déshumanisante et nuira grandement à l'attraction et à la rétention de professionnelles et professionnels dans le milieu de vie des élèves.

« Au moment où plus de 500 postes professionnels sont vacants dans les centres de services scolaires, la partie patronale ne trouve rien de mieux à offrir aux professionnel·les que des mesures qui nient leurs besoins de base en tant qu'êtres humains. On sait que l'automatisation est dans l'air du temps. Cependant, les professionnel·les interviennent humainement auprès de jeunes êtres humains jour après jour et refusent d'être traités comme des numéros », affirme Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

Motifs d'absence et assurance salaire en danger

Les offres patronales mises de l'avant dans la négociation visent, entre autres, à réduire les motifs pour lesquels le personnel peut s'absenter et à réviser le programme d'assurance salaire. Ces demandes visent à contraindre les professionnel·les à travailler davantage, même lorsqu'ils sont malades, et nient la réalité de plusieurs professionnel·les qui doivent concilier leurs responsabilités familiales avec leur travail.

« Nous sortons d'une pandémie durant laquelle les professionnel·les ont œuvré au front pour maintenir et bonifier les services aux élèves en grands besoins, au milieu d'une organisation du travail parfois toxique. C'est ainsi que l'on peut pousser à bout les travailleurs les plus acharnés. Dans un tel contexte, nier le besoin de guérison du personnel risque nécessairement d'aggraver les problèmes au lieu de les régler. Le présentisme est une

nuisance connue, et personne ne gagne lorsqu'on force des intervenants malades à travailler, surtout pas l'élève », estime Jacques Landry.

La FPPE-CSQ réclame au contraire, dans ses demandes, davantage de flexibilité dans la semaine de travail et de meilleures dispositions pour la conciliation vie personnelle-travail. Elle juge qu'il s'agit là de solutions bien plus efficaces afin d'attirer des professionnel·les dans les écoles et les centres.

Remise en question des mécanismes entourant la sécurité d'emploi!

Aussi, sous prétexte d'offrir davantage de flexibilité aux gestionnaires, la sécurité d'emploi du personnel et ses mécanismes, qui constituaient l'un des derniers arguments d'attraction et de rétention du personnel professionnel dans le réseau public, sont remis en question.

Il ne faut jamais oublier que les professionnel·les ne constituent pas un personnel captif du réseau de l'éducation. S'il désirait recruter du personnel professionnel pour assurer la réussite des élèves et contrer l'exode des ressources vers le privé, le Conseil du trésor rate la cible de cent pieds. C'est plutôt une vague de désertion qui sévit en ce moment dans le réseau scolaire et qui risque de s'aggraver.

« Les professionnel·les s'attendaient à une lueur d'espoir suivant le dépôt des demandes patronales, mais le message reçu est tout autre. En plus de ne donner suite à aucune proposition syndicale, l'employeur propose de répondre à la pénurie de professionnel·les en contraignant les membres au travail », conclut Jaques Landry.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 11 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires cri et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducateur·rices, orthophonistes, conseiller·ères d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Karine Lapierre
Conseillère en communication, FPPE-CSQ
Cellulaire : 514 213-4412
Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org